Nuisances aériennes : où en sommes-nous ?

Depuis le déconfinement, nous constatons un grand n’importe quoi dans le ciel magnycois. La municipalité intervient auprès de tous les acteurs du dossier pour obtenir des résultats, en lien avec l’association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux (ACCMH).



Fin mai, nous avions adressé un courrier d’alerte à Monsieur le Préfet, et à l’ensemble des élus du territoire, demandant que cette situation cesse au plus vite.

En lien avec l’alliance des associations de riverains, nous avons demandé une réunion pour la prise d’actes très clairs afin de diminuer le bruit dans l’environnement de façon concrète.

Nous soutenons également une pétition lancé par les associations (en ligne ou par papier avec une urne à disposition à l’hôtel de ville).

Monsieur le Maire a également pris l’initiative de réunir en vidéoconférence tous les maires du territoire concerné, afin partager les constats et de définir une position commune. Nous avons ainsi décidé le vote d’une motion, par chacun de nos conseils municipaux, pour demander le retour immédiat à une plage de silence, la diminution drastique du trafic des avions, notamment les plus bruyants, des contrôles et des sanctions dissuasives, la relocalisation des hélicoptères…

Cette motion proposée aussi vote de notre conseil municipal ce lundi 29 juin.

Nous avons été reçus à la Préfecture le vendredi 19 juin. Nous y avons exprimé la colère exprimée par de nombreux habitants et nos demande fermes.

Nous aurons une séance de la Commission consultative de l’environnement de l’aérodrome le 2 juillet prochain, au cours de laquelle doit pouvoir être voté le retour immédiat à la plage de silence.

Nous y interviendrons pour porter toutes nos demandes, avec l’impératif d’un calendrier de mise en œuvre.

Infos pratiques

La ville de Magny-les-Hameaux vous invite à signer la pétition contre les nuisances aérienne de l'aéroport de Toussus-le-Noble ou à déposer votre signature dans une urne présente à l’accueil de l’Hôtel de Ville de Magny-les-Hameaux.

Hôtel de Ville

1,Place Pierre Bérgovoy

Magny-les-Hameaux

Liens utiles
Pétition en ligne contre les nuisances aériennes